

**Au Conseil communal de la  
Commune de Corsier-sur-Vevey**

## **Préavis municipal no 07/2021**

### **Demande d'un crédit d'ouvrage pour la rénovation de l'immeuble de la Pinte « Le Châtelard »**

Monsieur le Vice-Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Préambule**

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 2'399'400.00 permettant le financement de la rénovation du bâtiment sis sur la parcelle n° 301, au Sentier des Crosets 1, et qui abrite le café-restaurant « Le Châtelard ».

#### **2. Introduction**

En décembre 2015, votre Conseil communal délibérait sur le préavis municipal n° 12/2015 relatif à l'achat de l'immeuble du café-restaurant « Le Châtelard ».

En septembre 2019, le Conseil communal acceptait le préavis n° 08/2019 relatif à l'étude préalable (jusqu'à l'enquête publique) nécessaire en vue de la rénovation de l'immeuble du café-restaurant « Le Châtelard ».

En octobre 2020, le Conseil communal acceptait le préavis n°13/2020 relatif aux mandats d'architectes et mandataires pour la rénovation du café-restaurant « Le Châtelard ».

#### **3. Historique**

Le bâtiment abritant le café-restaurant du Châtelard à Corsier-sur-Vevey a obtenu la note 3 lors du recensement architectural de la commune en 1984. D'importance locale, l'ensemble mérite d'être conservé. L'ISOS (Inventaire des sites construits à protéger en Suisse) identifie Corsier-sur-Vevey comme un village d'intérêt national. Au sens de l'ISOS, le bâtiment susmentionné fait partie de l'ensemble 0.1 : cellule du Châtelard, groupements ruraux des deux côtés d'une maison de Maître et de ses dépendances, ferme et annexes. Au vu de la valeur du site, de ses qualités spatiales et historico-architecturales, l'ISOS recommande la « conservation intégrale de toutes les constructions et composantes » de cet ensemble.

Maison identifiée en 1838 comme ayant deux logements, une cave, une boutique, un fenil et une écurie, construite en maçonnerie et couverte en tuiles. A ce moment, sa date de construction est estimée aux alentours de 1780. Sur le plan cadastral de 1705, elle n'apparaît pas.

#### **4. Développement du projet**

La rénovation de la bâisse et l'amélioration de l'outil de travail était indispensable compte tenu de l'état général du bâtiment et de la piètre qualité de son enveloppe énergétique. Différentes discussions avec Gastrovaud, l'AVACAH (Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux personnes Handicapées), les Monuments historiques, les exploitants actuels et les voisins ont permis de développer le projet.

La dernière version réalisée par les architectes prévoit un réaménagement important à l'intérieur du bâtiment pour offrir plus de commodité d'usage au restaurant, concentrant les interventions dans les deux niveaux de sous-sol, afin d'y accueillir de manière plus confortable la cuisine, les dépôts et les sanitaires et dans la partie sud de l'étage et des combles, pour un appartement plus spacieux.

Pour l'extérieur du bâtiment, des efforts ont été consentis pour préserver autant que possible les dispositions de l'ancienne pinte au nord. Sur l'ensemble du bâtiment, nous favoriserons un crépi à l'ancienne en cohérence avec l'architecture de ce bâtiment et nous allons garantir une meilleure conservation des maçonneries.

#### **5. Pilotage du projet**

Le pilotage du projet est assuré par une commission de construction dont la mission est d'approfondir et valider le travail des mandataires. Elle est composée de la syndique, du municipal en charge des bâtiments communaux, du responsable de l'administration, de l'intendant des bâtiments et des architectes mandatés.

#### **6. Description du projet**

##### **Affectation actuelle**

Le bâtiment est actuellement composé d'un local commercial, exploité en restaurant, et d'une habitation de deux pièces attenante à la cuisine.

L'ensemble est composé de deux bâtiments distincts qui, après avoir été reliés, forment des espaces et volumes distribués sur différents demi-niveaux.

La Pinte du Châtelard comprend actuellement :

- **Au sous-sol** : Du nord au sud sont distribuées une cave avec chaufferie (gaz), une cave en terre battue et une cave voutée accessible depuis le chemin du Châtelard.
- **À l'entresol** : Situé du côté sud et accessible depuis le chemin du Châtelard, il accueille les WC du restaurant avec un accès au jardin, la chambre froide et l'ancien laboratoire de la boucherie.
- **Au rez-de-chaussée** : Du côté nord se trouvent l'entrée, le café et le comptoir, une cage d'escalier donnant accès à la cave-chaufferie et à l'étage. Côté sud est située la salle à manger et la terrasse en prolongement.
- **À l'étage** : Accessibles depuis le chemin des Crosets, se suivent l'entrée, la cuisine du restaurant, deux chambres et une salle de bains.
- **Aux combles** : Accessibles par une trappe depuis la cuisine, se trouvent un galetas (au nord) et une chambre (au sud).

## Affectation future :

L'ensemble des niveaux sera redéfini et un nouveau volume en prolongement de la cave voûtée sera construit.

- Au sous-sol : du nord au sud se trouveront un dépôt, la cuisine (dans les volumes existants), l'économat, la chambre froide, les vestiaires, le local à poubelles, le local technique et un accès depuis le chemin du Châtelard (dans le nouveau volume).
- À l'entresol : les WC, une cave à vins-sellier, un accès depuis le chemin du Châtelard.
- Au rez-de-chaussée : côté nord, le sas d'entrée, le café et comptoir, la salle à manger et le jardin terrasse en prolongement.
- À l'étage : l'entrée depuis le chemin des Crossets à l'appartement, comprenant une salle de bain, une cuisine/salle à manger, un séjour accès à la terrasse et aux combles.
- Aux combles : une chambre.

## Les travaux à entreprendre:

Le bâtiment ne répond plus aux normes sanitaires, thermiques et de protection feu. De plus, n'étant pas adapté aux personnes à mobilité réduite et la cuisine étant mal équipée et obsolète, l'exploitation du restaurant n'est à ce jour pas fonctionnelle.

L'intervention se fera principalement à l'intérieur des volumes existants en supprimant les structures horizontales (à l'exception du plancher sur la pinte). Afin de répondre aux exigences réglementaires et pour optimiser le fonctionnement du restaurant, de nouveaux espaces au sud du bâtiment seront créés.

### Au sous-sol

- Existant: L'ensemble des cloisons seront démontées et les structures verticales et horizontales seront assainies pour permettre la création de locaux salubres. Une cuisine professionnelle sera installée dans le volume de la cave voûtée. Reliée à la salle à manger par un passe-plat et entièrement exécutée en acier inoxydable et selon les standards actuels (comprenant meubles de rangement, fours, combi steamer, plaques de cuisson à induction, bains marie, armoires chauffantes, hotte de ventilation linéaire, frigos, bassins, évier), cette dernière offrira de bonnes conditions de travail pour les exploitants.
- A créer: Un nouveau volume sera construit sous le jardin existant en créant une paroi ancrée permettant de stabiliser le terrain et le mur situé le long du chemin des Crossets. On y trouvera le local technique, une chambre froide (froid positif et négatif), une zone économat, un local à poubelles ainsi qu'un vestiaire pour les employés (incluant WC, douche et casiers).

### A l'entresol

Cet étage sera redistribué pour accueillir une zone sanitaires (un WC dames, un WC hommes et un WC pour personnes à mobilité réduite) et une cave à vin et sellier facilement accessible par l'exploitant. L'espace sera accessible depuis la salle à manger par un escalier et par une plateforme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite.

## Au rez-de-chaussée

Le volume comprendra la pinte et la salle à manger qui sera agrandie au sud pour atteindre une capacité totale de 46 personnes. Depuis la terrasse existante au nord, côté rue du Château, l'accès se fera par un sas d'entrée intérieur. Les éléments constituant la pinte (structure et parois en bois) seront maintenus tout en intégrant l'accès au passe-plat et un comptoir équipé avec des frigos à boissons, machine à glaçons, rangement, emplacement pour tireuse et machine à café. Un escalier et une plateforme élévatrice permettront de relier la pinte à la nouvelle salle à manger qui sera entièrement vitrée sur trois côtés. En prolongement de ce nouveau volume se trouve la terrasse d'une capacité de 52 personnes.

## A l'étage

La cuisine actuelle sera supprimée et un appartement sur deux niveaux sera créé. Le logement comprendra un espace d'entrée, une salle de bain, une cuisine/salle à manger et un séjour avec accès sur la terrasse. Une mezzanine au nord pourra être utilisée en tant qu'espace de rangement. Un escalier donnera accès à la chambre des combles.

Aux combles : la toiture sera rehaussée, en posant une nouvelle charpente, pour permettre l'aménagement de la chambre de l'appartement.

## Les installations techniques

L'ensemble des installations techniques seront refaites à neuf pour répondre aux exigences et normes actuellement en vigueur.

- **Electricité** : L'introduction électrique principale du bâtiment sera refaite ainsi que l'équipement de l'ensemble des locaux comprenant paratonnerre, mise à terre, distribution principale et secondaire, installation électrique force, CVS, télécommunication, éclairage général et de secours. Sur la nouvelle toiture, 24 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques seront installés.
- **Chauffage** : Une pompe-à-chaleur (PAC) air/eau modulante sera installée pour le chauffage (émetteur par le sol), le refroidissement et la génération d'eau chaude sanitaire. Cette dernière alimentera également une batterie de chaud pour la ventilation, un accumulateur d'énergie, un chauffe-eau, un chauffe-eau préchauffage et les pompes de circulation.
- **Ventilation** : Des monoblocs pour la ventilation des salles du restaurant et des vestiaires (double flux et récupérateur à plaques) seront installés. De plus, le compresseur pour la production de froid sera équipé d'un récupérateur de chaleur pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire.
- **Sanitaire** : L'ensemble des canalisations d'eaux-usées ainsi que les réseaux de distribution d'eau chaude, d'eau froide et de circulation seront refaits à neuf et l'ensemble de la tuyauterie sera isolée. Ce poste comprendra également l'équipement et le raccordement de toutes les salles d'eau et la pose d'un séparateur de graisse pour les eaux résiduaires de la cuisine professionnelle.

## L'enveloppe extérieure

Afin de respecter les normes et exigences thermiques pour des bâtiments rénovés sans altérer l'architecture du bâtiment, l'enveloppe sera entièrement isolée depuis l'intérieur et l'ensemble des façades sera traité avec un crépi à l'ancienne. La toiture sera également isolée et une sous-couverture avec ventilation sera créée. De plus, toutes les fenêtres et portes fenêtres seront remplacées par des menuiseries en chêne équipées de vitrages triples.

## **7. Coûts de construction**

### **Base des coûts de construction**

Le calcul du coût de construction pour la rénovation de l'immeuble du café-restaurant « Le Châtelard » est basé sur les montants des soumissions rentrées. L'appel d'offres de construction, en procédure sur invitation, s'est déroulé du 18 janvier au 30 mars 2021. Le solde est calculé en fonction des offres cadres d'entreprises et des estimations des mandataires.

### **CFC 101 - Expertise**

- Expertise avant travaux des propriétés voisines CHF 8'000.00

### **CFC 112 - Désamiantage et Démolition**

- Démolition des revêtements (carrelage et faïences) et désamiantage, selon expertise  
- Démolition des éléments non structurels CHF 36'900.00

### **CFC 114 - Terrassement**

### **CFC 123 - Travaux spéciaux**

- Terrassement pour les nouveaux volumes au sud  
- Reprise en sous-œuvre et ancrages du mur le long du chemin des Crosets CHF 138'400.00

### **CFC 211 - Travaux de l'entreprise de maçonnerie**

- Démolition partielle des murs et dalles (structures porteuses) pour création des nouvelles dalles et murs au sous-sol, entresol, rez-de-chaussée, étage et combles  
- Création des nouvelles circulations verticales entre étages  
- Création de nouvelles ouvertures en façade sud et surélévation des murs des combles  
- Création d'une cage pour passe-plats (structure verticale et horizontale) sur 3 niveaux  
- Assainissement des locaux du sous-sol  
- Assainissement des murs contre chemin des Crosets  
- Création d'un nouveau volume enterré pour local technique, vestiaires, économat, local poubelles et chambre froide  
- Création de deux saut-de-loups pour ventilation  
- Nouveau réseau de canalisations intérieures  
- Fouille pour nouvelle introduction électrique  
- Fouilles pour séparateur de graisse, eaux usées et raccordement au réseau sur parcelle n° 302  
- Fouilles pour raccordement des eaux claires  
- Fouilles pour introductions média-téléphone CHF 500'200.00

### **CFC 211.1 - Echafaudages**

- Pose d'un échafaudage sur le périmètre du bâtiment y compris toutes les protections sur le domaine public CHF 25'000.00

### **CFC 214 - Construction en bois**

- Assainissement de la charpente nord et isolation  
- Pose d'une sous-couverture et création d'une ventilation  
- Nouvelle charpente isolée pour toiture surélevée avec sous-couverture et ventilation  
- Création de la toiture isolée de la salle à manger CHF 90'000.00

### **CFC 221.0 - Fenêtres en bois**

- Démontage des menuiseries en bois existantes  
- Remplacement des fenêtres par des fenêtres en bois triple vitrage  
- Rénovation de la porte d'accès principale CHF 77'800.00

**CFC 222 - Ferblanterie - CFC 224 - Couverture**

- Démontage de toutes les ferblanteries et pose des nouvelles
- Adaptation des noues, larmiers, chéneaux, etc. pour sur hauteur de ventilation
- Dépose des tuiles et élimination partielle
- Nouvelles ferblanteries et couverture pour toiture surélevée et repose de tuiles neuves
- Ferblanteries pour nouvelles toiture de la salle à manger

CHF 70'200.00

**CFC 225.3 - Etanchéité spéciale**

- Etanchéité sur les terrasses, dalle sous jardin et seuils

CHF 23'500.00

**CFC 228.3 - Volets**

- Décapage des peintures, réparation, remise en état et peinture des volets

CHF 9'000.00

**CFC 228.3 - Stores toile**

- Pose de stores toile pour protection solaire de la salle à manger
- Toiles tendues pour terrasse du restaurant
- Stores pour terrasse appartement

CHF 10'000.00

**CFC 23 - Installations électriques**

- Nouvelle introduction et nouveau tableau général
- Courant fort et faible pour l'ensemble du bâtiment
- Nouvelles alimentations informatiques, courant fort et téléphone
- Alimentation de la cuisine professionnelle, bar, passe-plats, monoblocs de ventilation, compresseurs, éclairage de secours
- Eclairage général du restaurant et de l'appartement
- Eclairage extérieur
- Lustrerie pour restaurant et circulations, éclairage de secours

CHF 143'000.00

**CFC 242 - Production de chaleur**

- Pose et mise en service d'une PAC air-eau
- Pose de vannes de régulation et chauffage de sol

CHF 96'000.00

**CFC 244 - Ventilation**

- Ventilation du restaurant et locaux de services
- Ventilation des locaux sanitaires
- Ventilation de la cuisine professionnelle
- Monoblocs et récupérateurs de chaleur
- Réseau de gaines pour pulsion et extraction d'air, clapets coupe-feu, isolations, filtres et amortisseurs de bruit

CHF 108'700.00

**CFC 25 - Installations sanitaires**

- Alimentations et écoulements des nouveaux locaux sanitaires, restaurant, bar, cuisine professionnelle, locaux de service et appartement
- Fourniture et pose des nouveaux appareils sanitaires
- Création de WC pour personnes à mobilité réduite
- Adaptation des locaux du sous-sol pour techniques et cuisine

CHF 94'500.00

**CFC 258 - Agencement de cuisine**

- Agencement d'une cuisine professionnelle, hotte de ventilation, appareils professionnels ; l'ensemble exécuté en inox
- Aménagement d'une chambre froide
- Compresseurs pour production du froid et récupérateur de chaleur
- Aménagement d'un bar avec frigos pour boissons et rangements ; l'ensemble exécuté en inox
- Cuisine de l'appartement au 1<sup>er</sup> étage

CHF 190'000.00

CHF 7'000.00

**CFC 261 - Monte-plat**

- Pose d'un monte-plat entre la cuisine et la salle à manger du restaurant

CHF 20'100.00

**CFC 261 - Moyens auxiliaires handicapés**

- Pose d'une plate-forme élévatrice pour personnes à mobilité réduite entre la pinte et la salle à manger
- Pose d'un monte-personne pour personnes à mobilité réduite entre la salle à manger et l'entresol pour accéder aux WC

CHF 27'000.00

**CFC 272 - Ouvrages métalliques**

- Pose de garde-corps pour les terrasses du restaurant et de l'appartement.
- Barreaudage pour mise en conformité des fenêtres au rez-de-chaussée et à l'étage
- Création d'un escalier entre la terrasse et le chemin des Crosets
- Mains courantes pour les volées d'escalier

CHF 33'000.00

**CFC 273 - Menuiserie intérieure**

- Pose de nouvelles portes EI 30 selon exigences de l'ECA
- Pose de portes de communication et nouvelles portes extérieures, réfection de la porte principale de la pinte
- Création du sas d'entrée de la pinte avec paroi vitrée et porte
- Création d'un aménagement du comptoir et du bar de la pinte
- Aménagement d'un vestiaire à l'entrée et de rangements
- Aménagement des plafonds, murs et isolation phonique de la pinte et du restaurant

CHF 102'000.00

**CFC 275 - Système de verrouillage**

- Mise en passe du bâtiment

CHF 2'000.00

**CFC 281.0 - Chape**

- Isolation phonique et thermique sur les structures horizontales

CHF 20'300.00

**CFC 281.6 - Carrelage - CFC 282.4 - Faïences**

- Revêtements des sols de l'ensemble du sous-sol et à l'entresol ainsi que dans les locaux sanitaires,
- Revêtements des murs de la cuisine, économat, vestiaires, local poubelles et des locaux sanitaires du restaurant
- Revêtement des sols et murs de la salle de bain de l'appartement

CHF 51'000.00

**CFC 281.7 - Parquet**

- Pose d'un plancher en bois dans la pinte et la salle à manger
- Pose d'un parquet dans l'appartement

CHF 32'000.00

**CFC 285.1 - Peinture intérieure - CFC 271.0 - Plâtrerie - CFC 283.2 - Faux-plafonds**

- Création de nouvelles cloisons de séparation et réfection des murs existants après passage des techniques
- Revêtement des murs et peinture dans les locaux transformés ou créés
- Peinture des menuiseries intérieures
- Création d'un nouveau faux-plafond
- Doublage et isolation des murs extérieurs existants
- Pose de revêtements muraux intissés et peinture sur l'ensemble des cloisons et doublages du bâtiment

CHF 129'200.00

**CFC 287 - Nettoyage du bâtiment**

- Nettoyage de l'ensemble des locaux après travaux

CHF 5'000.00

**CFC 291 - Honoraires architectes**

- Exécution des travaux

CHF 148'000.00

**CFC 292 - Honoraires ingénieur civil**

- Exécution des travaux

CHF 15'000.00

<b>CFC 296.0 - Honoraires spécialistes</b>		
- Ingénieurs CVS	CHF	14'000.00
- Ingénieurs électricité	CHF	14'000.00
- Ingénieurs en acoustique	CHF	5'000.00
- Ingénieurs concept feu	CHF	3'600.00
<b>CFC 42 - Aménagements extérieurs</b>		
- Aménagements de la nouvelle terrasse	CHF	12'000.00
<b>CFC 512.1 - Taxes de raccordement électricité</b>		
- Nouvelle introduction (augmentation de puissance)	CHF	15'000.00
<b>CFC 512.4 - Taxes de raccordement eau</b>		
- Augmentation des unités de raccordement	CHF	9'000.00
<b>CFC 524 - Frais de reproduction</b>		
- Frais de reproduction et débours	CHF	14'000.00
<b>CFC 583 - Divers et imprévus</b>		
- Estimation	<u>CHF</u>	<u>100'000.00</u>
<b>Total :</b>	<b>CHF</b>	<b>2'399'400.00</b>
		=====

## 8. Analyse du coût

Le projet de transformation et agrandissement de la pinte du Châtelard a été développé et adapté entre la phase d'enquête et celle de la mise en soumission.

En effet, au vu des conditions du permis de construire et des différentes exigences techniques de mise en oeuvre que ces dernières requièrent, le projet a évolué depuis sa version d'enquête de la manière suivante:

Comme stipulé dans la synthèse Camac, la voûte de la cave actuelle doit être maintenue et, de ce fait, le nouveau volume doit être doublé sous la terrasse pour permettre l'intégration de la PAC, des monoblocs de ventilation et autres récupérateurs de chaleur qui étaient principalement prévus au plafond de la cuisine.

Les travaux pour la construction de ce volume nécessitent un terrassement plus important. Les parois ancrées et les reprises en sous-œuvre seront, elles aussi, plus complexes dans leur mise en oeuvre, et permettront de consolider les murs le long du chemin des Crossets et de la limite Sud. Les surfaces des nouvelles dalles et murs étant également augmentées, les travaux de finitions et autre étanchéité sur ces nouveaux éléments sont aussi plus importants.

Depuis ce nouveau volume, les canalisations d'eaux claires et d'eaux usées devront être raccordées sur le collecteur de la parcelle n° 302, se situant à 45 m de distance, car le chemin du Châtelard n'est pas équipé.

En ce qui concerne le volume existant, le projet d'enquête prévoyait le maintien d'une partie des structures verticales et horizontales. Pour répondre aux nouvelles exigences de protection incendie du bâtiment, ces éléments seront démontés et remplacés par de nouveaux murs et dalles. Ces nouvelles structures seront statiquement plus adaptées au projet et permettront la création de nouveaux espaces répondant aux besoins des utilisateurs. Ces travaux demandent une mise en oeuvre complexe et par étapes, afin de garantir la stabilité des murs de l'enveloppe du bâtiment qui ne sont pas touchés.

Tous ces éléments supplémentaires du gros-œuvre impliquent des travaux complémentaires du second-œuvre, principalement avec l'augmentation des travaux de plâtrerie pour enduisages et finitions.

L'augmentation totale estimée du coût des travaux, comprenant l'installation de chantier et la mise en œuvre, est de l'ordre de CHF 300'000.00 auxquels se rajoutent les «Divers et imprévus» mentionné dans le détail présenté au chapitre précédent.

Il semble également utile de préciser que les différences constatées sont dans l'ensemble ressorties au moment de la réception des soumissions, les chiffrages précédents ayant été basés sur des chiffrages estimatifs.

## **9. Procédure d'enquête**

Le projet de rénovation de l'immeuble du café-restaurant « Le Châtelard » a été publié à l'enquête publique dans la feuille des Avis Officiels (FAO) du 14 novembre au 14 décembre 2020.

Une opposition a été déposée dans le cadre de cette mise à l'enquête et un recours déposé par l'opposant au Tribunal cantonal suite à la décision de levée d'opposition. Le retard potentiel du projet lié à cette procédure ne peut être estimé précisément à ce jour.

## **10. Calendrier**

Au vu de la difficulté d'exécution du gros œuvre et des installations techniques, la durée des travaux est estimée à 14 mois.

## **11. Marché publics**

En respect de la législation, les appels d'offres sont conformes aux dispositions de la Loi sur les marchés publics (LMP-VD) et de son règlement d'application (RMP-VD).

Le devis général a été établi sur la base d'appels d'offres en procédure sur invitation et de gré à gré comparatif.

## 12. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey

- vu le présent préavis,
- ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées d'étudier cet objet,

### d e c i d e

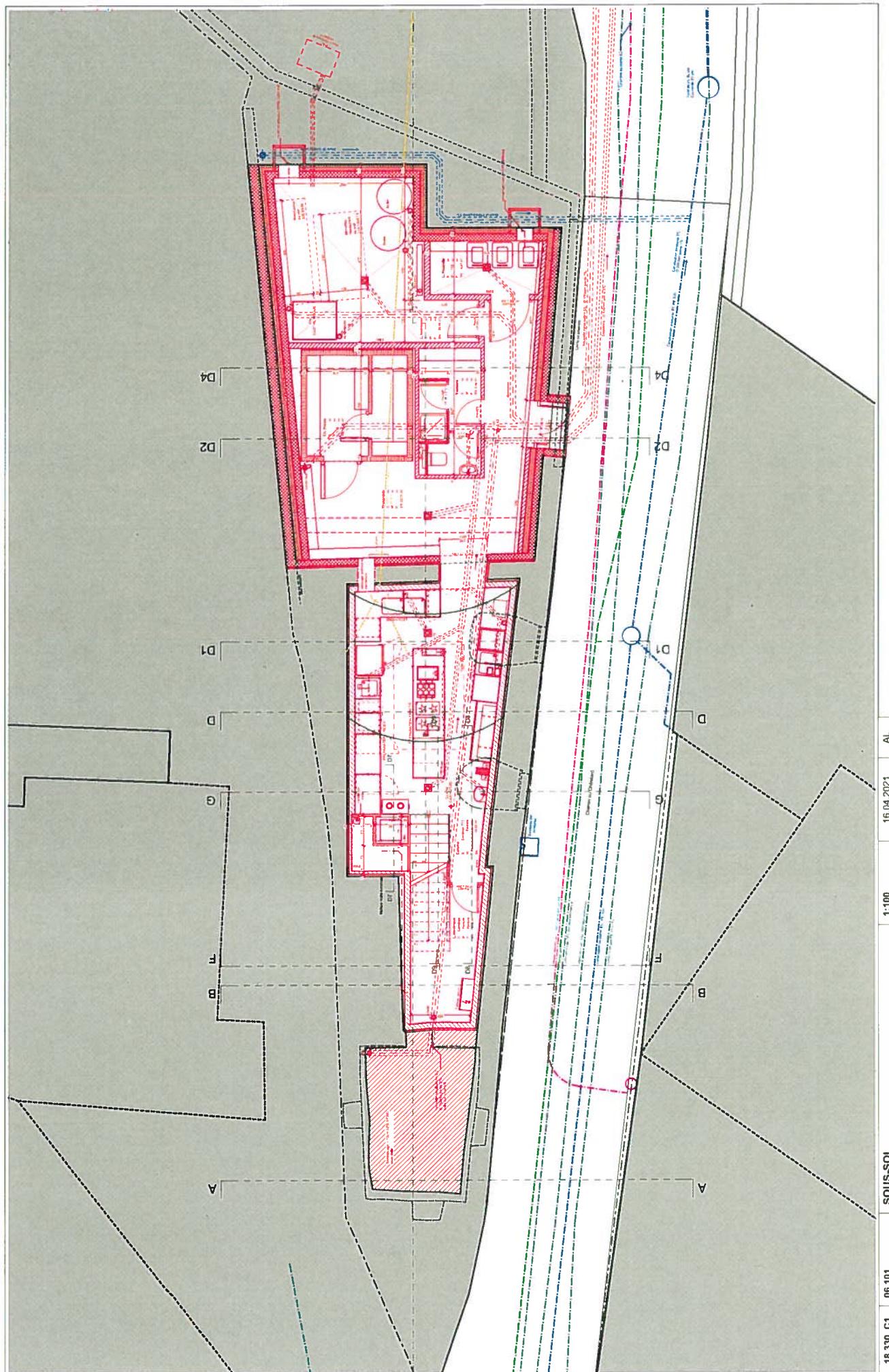
- a) d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis pour un montant total de CHF 2'399'400.00 et à signer tous les documents nécessaires ;
- b) de financer cet investissement par la trésorerie courante et par recours à un emprunt si nécessaire à hauteur de CHF 2'399'400.00 et d'assumer les charges financières y relatives ;
- c) de prélever dans la « Réserve pour investissements futurs » figurant au Bilan la somme de CHF 500'000.00 afin d'amortir partiellement cet investissement ;
- d) d'amortir le solde de cet investissement sur une durée de 30 ans au maximum.



Annexes : 2 plans et 1 coupe

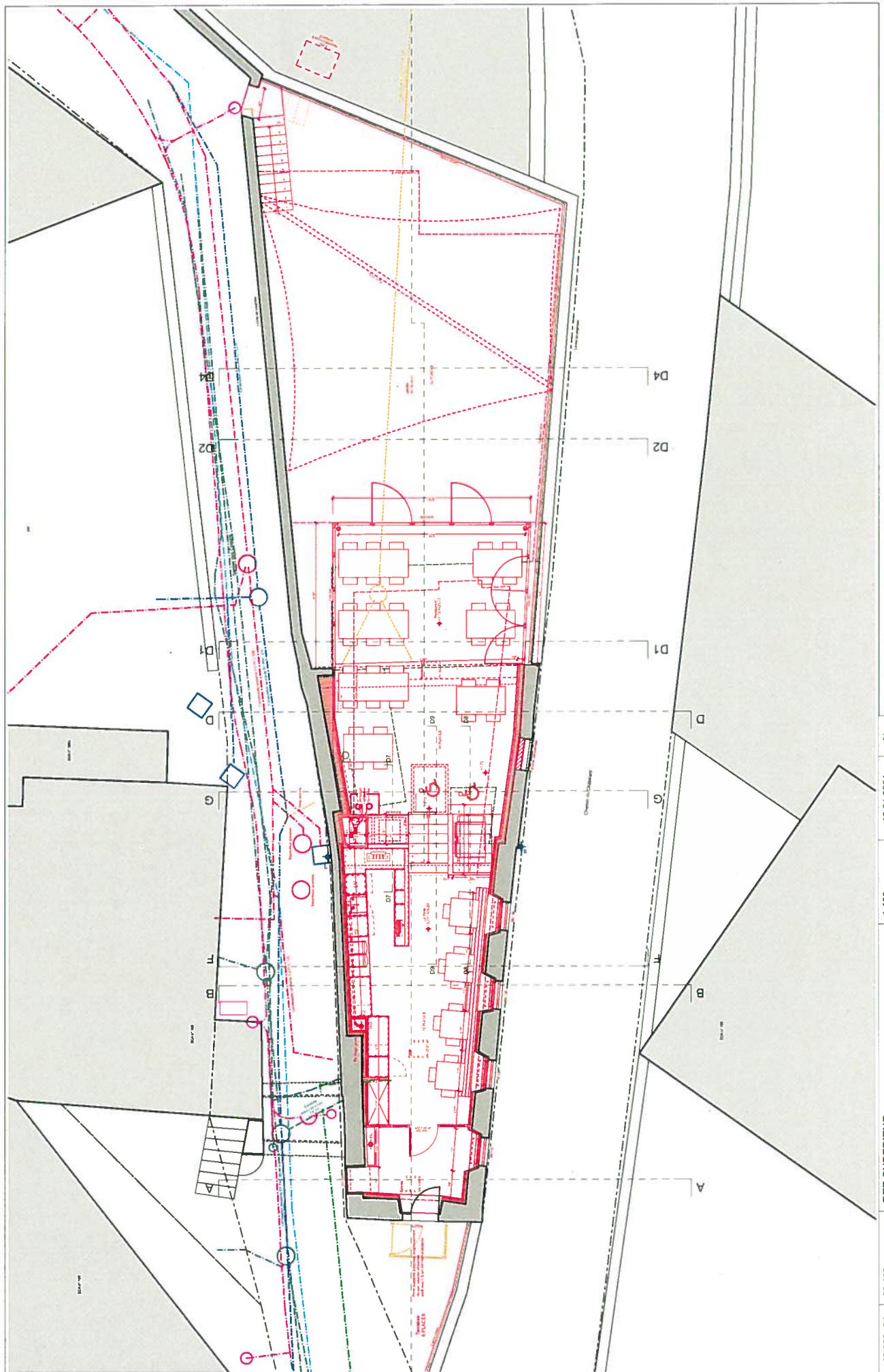
### Situation du plafond d'endettement (y compris le présent préavis)

Plafond d'endettement		22'000'000.00
Endettement au 31.03.2021		870'000.00
Cumul des crédits liés aux préavis engagés (y compris le présent préavis)	19'649'050.00	
Différence constatée sur préavis terminés (diff. théorique / réalisé)	-1'515'581.40	
Cumul des dépenses liées aux préavis et déjà effectuées au 31.03.2021	-12'722'571.52	
Solde à engager sur les préavis de la législature en cours	5'410'897.08	
<b>Solde au plafond</b>	<b>15'719'102.92</b>	



18.330_C1	06.101	SOUS-SOL	1:100	16.04.2021	AL
Modification le:					

TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT DE LA PIÈTE DU CHATELLARD ET DE L'APPARTEMENT EXISTANT		A3
POUR LE COMITÉ DE LA COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY		
CH-1800 Vevey		
SENTIER DES CROSSETS 1, PARCELLE N°301, 1804 CORSIER-SUR-VEVEY		
EXE format A3		
TOUTES LES DIMENSIONS SONT COTÉES FINES. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTÉS SUR PLACE.		



18.330_C1	06.103	REZ-SUPERIEUR	1:100	16.04.2021	AL
Modification le: _____					

TOUTES LES DIMENSIONS SONT COTÉES FINES. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES SUR PLACE.

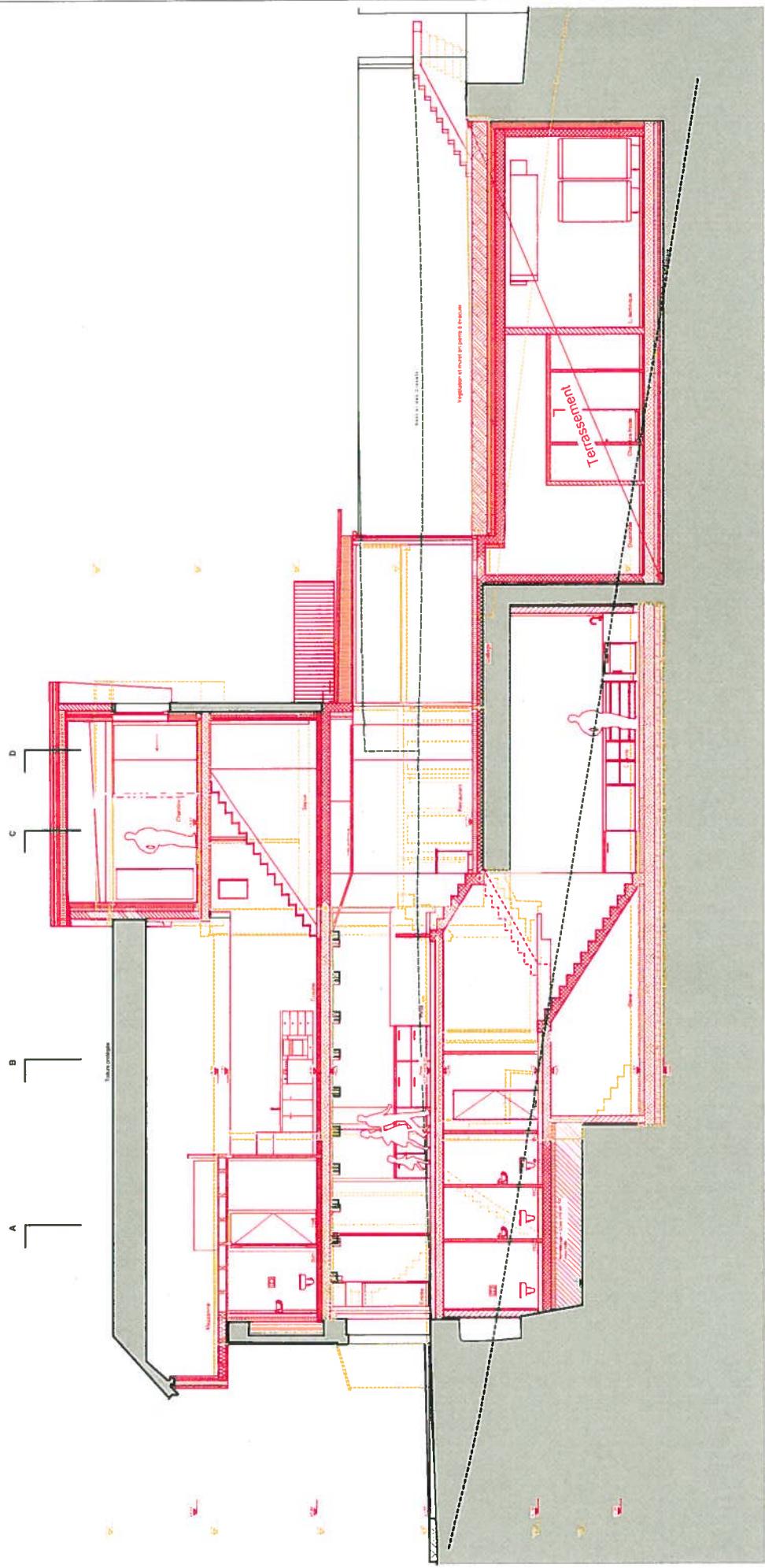
Échelle: 1:100 - Format: A3 - Date: 16.04.2021 - Chateillard - Cristobal & Delgado

150 100 50 0 50 100 150 200 250

0 0.5 1 2.5m

TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT DE LA PIÈTE DU CHATEILLARD ET DE L'APPARTEMENT EXISTANT  
POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CORSIER-SUR-VÉVY  
SENTIER DES CROSET 1, PARCELLE N°301, 1604 CORSIER-SUR-VÉVY  
EXE format A3

A3



18.330\_C1 06.202

Modification le: \_\_\_\_\_

TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT DE LA PINTÉ DU CHÂTELARD ET DE L'APPARTEMENT EXISTANT

POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CORSIER-SUR-SURVEY  
SENTIER DES CROSSETTS 1, PARCELLE N°301, 804 CORSIER-SUR-SURVEY

**TOUTES LES DIMENSIONS SONT COTÉES FINES. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES SUR PLACE.**